

Dans de nombreuses académies comme Lyon, La Guyane, Aix- Marseille ou Paris, la rentrée scolaire 2023 s'est révélée particulièrement chaotique. Plusieurs dysfonctionnements liés notamment aux affectations des temps partiels et au positionnement des listes complémentaires ont, par un effet domino, mis à mal le fonctionnement des écoles et les conditions de rentrée. Les OS avaient alerté l'administration depuis longtemps sur les problématiques de fond. En vain, la loi de Transformation de la Fonction publique de 2019 a fait son œuvre en mettant fin aux commissions paritaires et donc au contrôle possible des syndicats sur l'action de l'administration. Devant le fiasco quasi généralisé, l'administration a dû, dans l'urgence, faire des modifications d'affectations à la dernière minute. En bout de course, ce sont non seulement les personnels, mais aussi les élèves qui se sont retrouvés désemparés à la rentrée.

Le manque criant de postes administratifs et la mutualisation des services (que la CGT Éduc'action dénonce depuis longtemps) affectent profondément l'organisation des services administratifs. Ainsi, le niveau de désorganisation est sidérant et les services du rectorat sont désormais quasiment injoignables impactant les affaires courantes, et en particulier celles qui concernent les personnels précaires.

...INCERTITUDES ET MÉPRIS...

En Guyane, où les dysfonctionnements sont monnaie courante, plus de 200 postes vacants ont été dénombrés, tous niveaux confondus. Des difficultés d'affectation couplées aux difficultés de recrutement de personnels supplémentaires en temps et en heure ont entraîné des rentrées repoussées jusqu'à 3 semaines. Nombre de débrayages et de manifestations de parents ont eu lieu.

De façon plus générale, cette rentrée a été marquée par une quantité de dysfonctionnements rarement égalée que l'administration a eus toutes les peines à gérer et régulariser. Dans ce quasi chaos et cette pagaille, ce sont les enseignant-es qui ont été les premières victimes.

La liste des dysfonctionnements est éloquent :

- erreurs d'affectations de personnels (même celles et ceux bénéficiant d'une RQTH).
- retards dans les affectations avec des notifications arrivant la veille et le jour de rentrée.
- réaffectations (arrivant le week-end, nuit ou le matin même) après une semaine de rentrée et de travail en commun avec les collègues.
- des collègues à temps partiel se portant volontaires pour travailler à 100% pour que les élèves ne se retrouvent pas sans enseignant·e (à Paris la DASEN a promis de les dédommager « mais pas tout de suite » et à Lyon toujours aucune réponse de la division des personnels).
- des décharges syndicales non complétées au moment de la rentrée ou faite au dernier moment par des stagiaires ou des contractuel·les.
- des brigades remplaçant des TRS...

- une pénurie de personnels poussant l'administration à recruter à la fois la totalité des listes complémentaires et des personnels contractuels (quasi tous les départements y ont désormais recours dans des proportions variables).
- aucune prise en compte de la distance domicile/travail dans les affectations, accentuant ainsi la fatigue et la précarité de certains personnels.
- dans le Rhône, 54 PE demeuraient sans affectation au 18 septembre (finalement placé-es en Zone Secteur d'Ajustement, le nouveau poste « bouche-trous ») et 4 ETP restaient vacants ("sans compter le spécialisé" où 10 sont toujours vacants car "on ne veut pas imposer ces types de poste aux enseignant-es", entraînant ainsi une rupture d'égalité pour les élèves en situation de handicap).
- un manque de personnels administratifs et de nouveaux personnels arrivants, non formés, qui désorganisent la gestion des personnels et des affectations.
- des secrétaires de circonscription débordé-es par la surcharge de travail liée à ces dysfonctionnements plus haut dans la chaîne hiérarchique.

FAILLITE...

Alors que certain-es DASEN ont reconnu des conditions de rentrée dégradées liées à des problèmes d'organisation interne, ou en ont renvoyé la responsabilité au ministère (« c'est pas moi, c'est l'autre »), d'autres n'ont pas hésité à se féliciter d'une rentrée déroulée sans encombre et sans « bruit médiatique » (à l'instar du gouvernement), alors que sur le terrain la réalité était, comme on l'a décrit plus haut, toute autre.

Pour la CGT Éduc'action, ce terrible constat n'est malheureusement pas une fatalité ou un accident de parcours. C'est bien les suppressions de postes et la mutualisation des services et des personnels qui précarisent toujours plus le fonctionnement des services administratifs. Cela affecte les conditions de travail des personnels administratifs en place, mais aussi les enseignant-es qui attendent ou subissent des décisions impactées par ces dysfonctionnements.



La CGT Éduc'action porte des revendications à rebours de tout ce qui est à l'œuvre actuellement dans l'Éducation et qui produit des effets néfastes. Il y a urgence à recruter massivement des personnels dans les services administratifs (centralisés et décentralisés) et à les former. Il faut aussi sortir de la logique de centralisation des services gestionnaires des remplacements (au niveau départemental ou académique) et réimplanter ces missions au plus près des personnels, donc dans les circonscriptions. N'abimons pas davantage une École déjà affaiblie par des années de casse...

